

Lignes d'horizon
Le Palabre, 6 rue Albert Seibel, 07200 Aubenas
contact@ligneshdhorizon.org
06 62 33 36 13

Aubenas, le 1^{er} juin 2023

PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Lignes d'horizon

Les membres adhérents 2023 de l'association se sont réunies en Assemblée Générale Extraordinaire jeudi 1^{er} juin au centre socio-culturel Le Palabre, suite à la convocation adressée par mail le 18/05.

Etaient présents les membres suivants : Briec Mével, Philippe Escot, Joseph Bourez, Amandine Grosclaude, Samuel Petiot.

Se sont excusés : Maïa Jarville, Pierre Simonin, Gabriel Raijonneau.

Un secrétaire de séance est désigné : Briec Mével.

L'objet de cette Assemblée extraordinaire était de reprendre les statuts pour une plus grande lisibilité de l'association. Suite au travail mené en amont de l'AGE, lecture des nouveaux statuts a été faite. L'objet social apparaît plus clair dans cette nouvelle version. Le siège social est établi au centre socio-culturel Le Palabre à Aubenas. Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de Lignes d'horizon

La réunion s'est poursuivie par l'Assemblée générale ordinaire de l'association.

Le Bureau sortant, composé de Briec Mével et Samuel Petiot, présente le compte de résultat 2022, le Rapport moral 2022 et présente les perspectives pour 2023.

- le compte de résultat 2022 est approuvé à l'unanimité ;
- le rapport moral 2022 est approuvé à l'unanimité ;
- le budget prévisionnel 2023 est présenté pour information à l'Assemblée, ainsi que les perspectives 2023, parmi lesquelles la gestion de la salle La Crypte de Lagorce, à partir de septembre 2023

Accueil du projet Le Pied aux planches :

La présentation du projet sur La Crypte, porté par Le Pied aux planches, est présenté. Suite au vote en Assemblée générale de l'association Au-delà du temps, en janvier 2023, de transférer le projet Le Pied aux planches sur une autre association, l'association Lignes d'horizon a constitué un groupe de travail cet hiver 2022-2023 afin d'en évaluer précisément les enjeux, intérêts et risques. Le fruit de ce travail a été présenté à l'occasion de l'Assemblée générale. Les adhérents ont voté à l'unanimité l'accueil de ce projet au sein de Lignes d'horizon, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Election du nouveau Conseil d'administration :

Joseph Bourez, Philippe Escot, Samuel Petiot, Maïa Jarville et Amandine Grosclaude, se portent candidats et sont élus à l'unanimité.

Briec Mével sort du Conseil d'administration.

Comme les statuts le prévoient, les six administrateurs élus constituent la direction collégiale de l'association.

Mandataire bancaire : Philippe Escot et Joseph Bourez ont la délégation bancaire.

Le tarif des adhésions, après échanges, est maintenu à prix libre (tout en conseillant le montant moyen de 10 €).

Fin de séance à 20h.

Signature des administrateurs :

Joseph Bourez, Co-Président

Philippe Escot, Co-Président

Amandine Grosclaude, Co-Présidente

Maïa Jarville, Co-Présidente

Samuel Petiot, Co-Président

Pierre Simonin, Co-Président

The image shows handwritten signatures for each administrator. From top to bottom: Joseph Bourez (initials 'B-7'), Philippe Escot (signature with 'Escot' written above), Amandine Grosclaude (signature), Maïa Jarville (signature), Samuel Petiot (signature), and Pierre Simonin (signature). There are also two small rectangular redaction boxes and a circular stamp containing the initials 'TR'.